

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INFA PAU - ANTENNE CFA
Amélie COUSIN
06.85.76.17.61
a.cousin@infa-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Quelles sont nos modalités d'admission ?
Publics concernés : demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, étudiants, alternants. Formation accessible aux travailleurs handicapés. L'INFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap sur l'ensemble de ses parcours de formation. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner durant la formation. Nos étapes d'admission : - Examen de votre dossier de candidature - Satisfaction aux pré requis demandés - Entretien de positionnement : * Phase 1 : Ecrit de positionnement visant à vérifier le niveau d'expression écrite, la posture et les savoirs être, la capacité de mise en place d'un projet d'animation * Phase 2 : Entretien de positionnement : présentation du projet professionnel, motivations, connaissance des contenus de la formation... Cet entretien de positionnement permettra d'envisager d'éventuels allègements et/ou dispenses et de définir ensemble votre parcours de formation individualisée. En effet, les personnes titulaires de certaines certifications pourront bénéficier de certaines équivalences, allégements. Attention : Si le nombre de candidats qui présente un dossier de candidature est supérieur au nombre de places en formation habilitées, des épreuves de sélection seront mises en place selon les modalités suivantes : Épreuve écrite suivie d'un débat : sujet d'actualité avec questions puis débat en collectif - Durée 1h30 Epreuve orale individuelle : entretien de motivation - Durée 20 minutes

Prérequis pédagogiques :

Pré-requis attendus pour intégrer votre formation : - Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures. - Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants : PSC1 ou équivalent ou certificat SST en cours de validité.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaissez-vous le métier d'Animateur mention "animation socio-éducative ou culturelle" (H/F) ? Titulaire du BPJEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » (niveau 4) vous pourrez exercer en autonomie votre activité professionnelle, en tant qu'animateur socio-éducatif ou culturel dans des contextes et des structures variées, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Vous travaillez et accompagnez différents publics : enfants, jeunes, familles, séniors... L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics. En compléments des animations, vous devez être en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics accueillis et des financements mobilisables par la structure. Vous travaillez avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Contenu et modalités d'organisation

Ce que je vais apprendre : Le titre BPJEPS spécialité « animateur » Mention « animation socio-éducative ou culturelle » se compose de 4 Blocs de compétences (BC), qui peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres puisque toutes nos formations sont modulables et construites, en terme d'ingénierie, en blocs de compétences homogènes, cohérents et évaluables indépendamment. Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation: - La connaissance de son territoire (spécificité, acteurs, publics...) - La conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets divers répondant aux spécificités du territoire et aux enjeux actuels Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation : - La communication et la valorisation des activités d'une structure - Les réseaux. Bloc 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure : - Encadrement d'un groupe, - Préparation des actions d'animation, - Techniques d'animation, - Encadrement, animation et évaluation d'activités socio-éducatives diverses et adaptées autour de différents thématiques. Bloc 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle: - Principes fondamentaux du « vivre ensemble » - Organisation et encadrement d'activités socio-éducatives - Réglementation et sécurité. Contenu spécifique Soft-skills : - Comprendre pourquoi les soft skills sont essentielles et identifier les principales soft-skills attendues par les recruteurs - Autoévaluer ses soft skills - Développer et mettre en valeur ses compétences comportementales dans un cadre professionnel. Et bien d'autres choses à découvrir !

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle -
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif

Dates de formation

Ville

Organisme de formation

Type d'entrée

CPF

Modalités

00635519du 05/11/2025 au
15/01/2027

Pau (64)

**INFA PAU -
ANTENNE CFA****MON
COMpte
FORMATION****FPC****00635520**du 05/11/2025 au
15/01/2027

Pau (64)

**INFA PAU -
ANTENNE CFA**Non
éligible**Contrat
app****00647986**du 22/09/2026 au
30/11/2027

Pau (64)

**INFA PAU -
ANTENNE CFA**Non
éligible**Contrat
app**